



SALON EXPOSANTS

2021

Guide pour les exposants

59e congrès de la SPHQ

21 et 22 octobre 2021

SPHQ

Société
des
professeurs d'histoire
du
Québec

MOT DU PRÉSIDENT



BIENVENUE À LA 59E ÉDITION DU CONGRÈS DE LA SPHQ

Cette année, en cette période de crise sanitaire, la SPHQ convie les exposants à participer à ce premier congrès comodal dédié à la formation continue des professionnels de l'enseignement spécialisés en histoire et en univers social.

Je vous remercie de votre intérêt à vous joindre à notre vaste salon dédié aux exposants.

Raymond Bédard
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Adriana Catinca Stan
Vice-Présidente



Véronique Charlebois
Trésorière
Responsable des communications



Laurent Constantin
Secrétaire



Mathieu Mercier
Administrateur



Laurence Murray-Dugré
Administratrice



Romain Nombret
Représentant muséal
Culture Trois-Rivières, Musée Boréal



Samuel Rabouin
Représentant étudiant

INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

Votre organisme est invité à participer cette année à titre d'exposant dans le cadre du 59e congrès de la SPHQ.

Notre équipe souhaite que cette expérience soit des plus positives malgré le contexte de crise sanitaire qui sévit toujours. Pour faciliter la planification associée à cette participation, vous recevrez, en novembre prochain, le programme du congrès et le descriptif des ateliers. Veuillez noter qu'il est possible que vous publicisiez la tenue de notre congrès par l'entremise de votre infolettre et de vos accès sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter). Cela pourra encourager les enseignants et conseillers pédagogiques à participer à cet événement annuel.

Madame Évelyne Auger, gestionnaire des événements à l'Hôtel PUR, m'aidera dans cette tâche pour s'assurer que chaque organisme soit satisfait de son emplacement, de sa visibilité, de la logistique générale de l'événement en respect avec les normes imposées par la Santé publique québécoise.

Évelyne Auger

Gestionnaire des événements | Hôtel PUR Québec

418-647-1444 poste 6122

e.auger@hotelpur.com



RÉSERVATION D'UNE CHAMBRE

Si vous devez séjourner à l'hôtel le jeudi soir, assurez-vous de réserver votre chambre en contactant l'hôtel directement avant le **20 septembre 2021**.

Hôtel PUR Québec

395, rue de la Couronne, Québec, (Qc), G1K 7X4

Téléphone : 1-800-267-2002

L'Hôtel PUR offre un tarif préférentiel pour les exposants et les congressistes.

Tarifs des chambres

Un bloc de 35 chambres sont réservées pour la SPHQ.

Chambres standards modernes et épurées

(1 lit King) 179\$ plus taxes *

Une ou deux personnes provenant de la même bulle familiale)

Supérieure avec vue église +30\$ par nuit

Chambre Sky (17ème et 18ème étages) +50\$ par nuit

* Prix offert jusqu'au 20 septembre 2021

Déjeuners au restaurant TABLE (coupons disponibles à la réception)

- Continental 18\$, (panier de 3 viennoiseries)
- Assiette américaine 20\$, (2 œufs, 1 viande, pommes de terre et fèves au lard)
- Déjeuner Carte ouverte 24\$, (tout ce qu'il y a sur la carte du restaurant)

Réservation: 1-800-267-2002

Code de groupe : SPHQ

Stationnement:

À la minute 0.08\$ ou - maximum 18\$ pour une journée

Journée avec service de valet : 25\$

Avec nuitée avec entrées et sorties illimitées: 24\$

Avec nuitée et service de valet (entrée et sorties illimitées: 29\$



Chambre standard

SALON DES EXPOSANTS

Veillez prendre en considération que chaque espace réservé comprend la présence d'une table de 6 pieds couverte d'une nappe incluant 2 chaises, une poubelle avec un pichet d'eau. Une rallonge électrique est également installée. Vous devez apporter une autre rallonge pour brancher vos appareils.

Un accès au Wi-Fi de l'hôtel est offert aux exposants.

PAUSES CAFÉ

Il est important que la personne responsable de votre kiosque soit présente toute la journée (en particulier lors des pauses du matin, du midi et de l'après-midi).

Les pauses café seront offertes à l'intérieur de la Salle AB. Les participants doivent s'asseoir et attendre de se faire servir le café. Une distanciation physique est également obligatoire lors de la consommation des breuvages et des repas. Les congressistes ont accès prioritairement à la pause-café.

REPAS DU MIDI

Aucun repas ne peut être consommé à votre kiosque. Vous devez obligatoirement opter pour le repas offert en salle à manger. Sinon, vous devez consommer votre repas à l'extérieur du site de l'hôtel ou dans votre chambre.

Plusieurs restaurants sont situés à proximité.



SALON DES EXPOSANTS



HEURES D'ACCÈS MONTAGE DE KIOSQUES

Mercredi le 20 octobre de 18h00 à 23h00

Jeudi le 21 octobre de 7h00 à 8h00 et de 17h30 à 23h00

Vendredi le 22 octobre de 7h00 à 8h00

HEURES D'OUVERTURE

Jeudi 21 octobre et Vendredi 22 octobre :

8h00 à 17h30 (environ)

HEURES DE DÉINSTALLATION

Jeudi le 21 octobre et Vendredi le 22 octobre 2021

: 17h30 à 20h00

** Le matériel ne peut être entreposé soit avant ou après l'événement. Contactez Évelyne Auger pour prendre un arrangement avec elle si cette situation ne vous convient pas. Il n'est pas possible de procéder au démontage de votre kiosque avant 17h30. Tout organisme quittant avant cette heure sera obligé de payer un frais de 500\$ plus taxes (voir modalités dans le contrat inclus avec la fiche de réservation du salon des exposants).



PASSEPORT SALON DES EXPOSANTS

Chaque congressiste recevra un Passeport Salon des exposants.

Pour ce faire, les participants auront l'obligation de rencontrer TOUS les exposants pour participer au tirage d'un (1) produit APPLE organisé le vendredi 22 octobre à la fin du congrès.

Les congressistes devront répondre à votre question pour participer au tirage du produit APPLE.

SALON DES EXPOSANTS

PRIX DE PRÉSENCE SI VOTRE ORGANISME OFFRE UN PRIX À FAIRE TIRER À LA FIN DU CONGRÈS

***Remise du prix lors de votre arrivée à l'hôtel.

Veillez me faire parvenir le logo de votre organisme pour que je puisse l'intégrer dans une présentation visuelle qui sera employée lors de la tenue du tirage des prix de présence.

Si vous avez des questions, veuillez me les adresser par le biais du courriel suivant : communications@sphq.quebec ou en me téléphonant au 438-503-5419 (cellulaire)

Merci de votre collaboration et de votre participation au salon des exposants pour le 59e congrès de la SPHQ

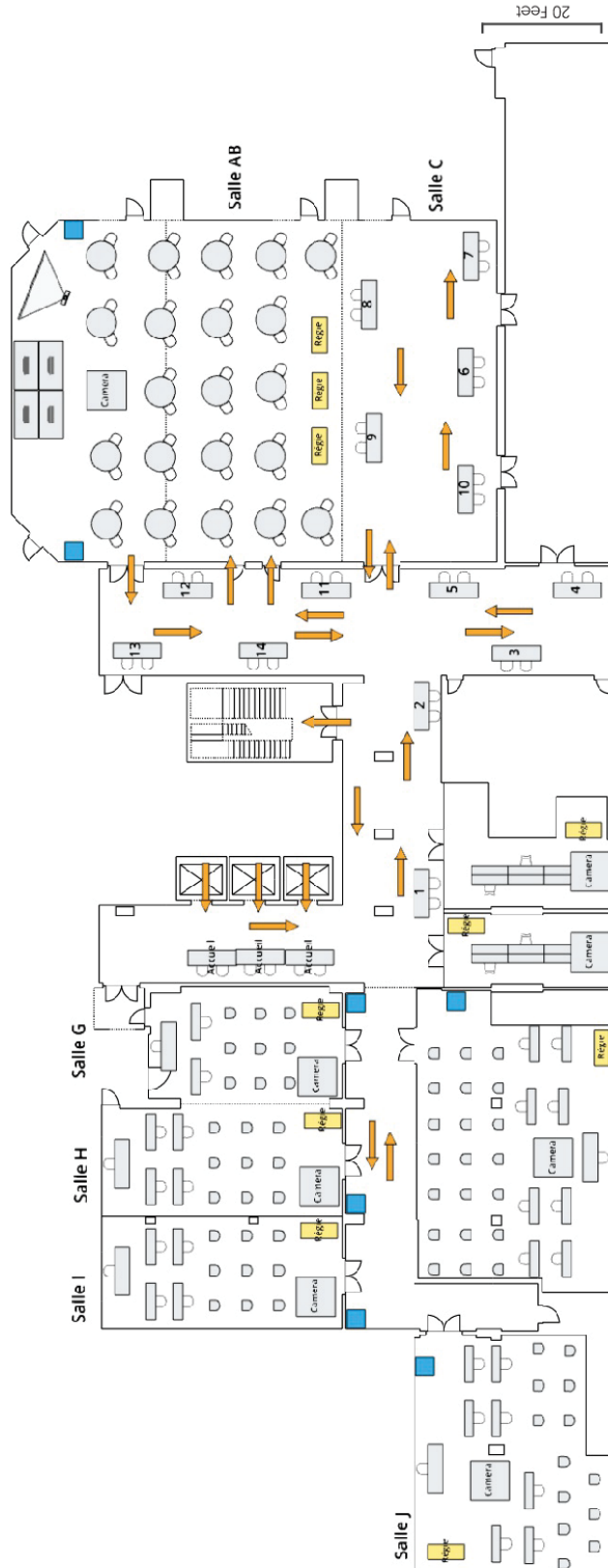


Véronique Charlebois

Enseignante d'histoire au Collège Héritage de Châteauguay
Responsable du salon des exposants pour le 59e congrès
Membre du C.A. de la SPHQ
438-503-5419
communications@sphq.quebec



PLAN SALON DES EXPOSANTS



NORMES SANITAIRES



Consignes sanitaires applicables au tourisme d'affaires

Version du 15 juillet 2021

	PALIER VERT
Lavage des mains	- Requis à l'entrée de l'établissement, des salles et des toilettes (entrée et sortie)
Masque de procédure	- Port requis dans les déplacements à l'intérieur de l'établissement - Retrait du masque une fois assis pourvu que la personne demeure silencieuse ou parle à voix basse - Couvre-visage non recommandé. Privilégier le masque de procédure.
Distanciation physique/configuration des salles	- 1 m dans les salles lors des déplacements - 1 m dans les aires communes et files d'attente (masque obligatoire) - En formule théâtre : un (1) mètre entre les personnes ne résidant pas à une même adresse - En formule-école : un (1) mètre entre les personnes ne résidant pas à la même adresse
Personnel de l'établissement en contact avec la clientèle	- Port du masque obligatoire - Protection oculaire requise
Ascenseur	- Port du masque requis - Capacité d'accueil selon la distanciation physique
Service de nourriture et l'alcool	- Seules les personnes assises peuvent recevoir nourriture et alcool - Les formules cocktails debout demeurent interdites
Registre des visiteurs	- Registre des visiteurs requis pour toutes les activités en tourisme d'affaires
Salle à manger, incluant les terrasses	- Intérieur : 10 personnes par table ou occupants de 3 résidences privées par table - Terrasse : 20 personnes ou occupants de 3 résidences par table - Registre des clients - 2 m ou cloison entre les tables - Buffet permis seulement si service par une personne et distanciation - Spectacle permis pendant les repas - Fin du service d'alcool à minuit - Si la salle ou la terrasse est sous un permis de bar, celle-ci doit être fermée à deux heures du matin et limitée à 50 % de la capacité inscrite au permis - La danse et le karaoké ne sont pas permis

NORMES SANITAIRES

	PALIER VERT
Repas servis dans une salle louée (salle de réunion, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum 10 personnes par table sans égard au nombre de « bulles », sauf s'il s'agit des occupants d'un maximum de trois résidences privées ou ce qui en tient lieu - Buffet permis seulement si service par le personnel et distanciation requise dans la file d'attente. Barrière physique requise pour protéger les aliments (plexiglass sur le comptoir ou la table) - Distanciation de 2 m entre les tables ou installation d'une barrière physique entre les tables - Port du masque lors des déplacements dans la salle
Lunch-conférence	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisés pour 250 personnes maximum - Maximum 10 personnes par table sans égard au nombre de « bulles », sauf s'il s'agit des occupants d'un maximum de trois résidences privées ou ce qui en tient lieu - Buffet interdit - Les personnes doivent demeurer assises lors du repas et de la conférence et demeurer relativement silencieuses ou parler à voix basse. Afin de bien gérer cette dimension, nous recommandons de débiter la conférence dès que les personnes sont attablées et inviter les participants à quitter la salle dès la fin de la conférence. - Service d'alcool : uniquement les personnes assises peuvent recevoir nourriture et alcool. - Les formules cocktails debout demeurent interdites
Danse	- Interdite
Exposition (centres de congrès, de foires et autres salles louées)	<ul style="list-style-type: none"> - Un salon regroupant plusieurs exposants ou commerces de vente au détail peut se tenir dans une salle louée ou une salle communautaire, auquel cas l'arrêté numéro 2020-100 du 3 décembre 2020 s'applique, avec les adaptations nécessaires, l'organisateur du salon étant assimilé à l'exploitant d'un centre commercial et les exposants et commerces aux exploitants d'un établissement commercial de vente au détail. Distanciation d'un (1) mètre entre les personnes résidant à une adresse différente et port du masque requis en tout temps. -
Assemblée, formation ou conférence	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 250 personnes par salle - Doivent demeurer assises - Pour les formations en secourisme, la distanciation n'est pas obligatoire si le masque est porté en tout temps.
Congrès	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 250 personnes par salle - Doivent demeurer assises - Le masque peut être retiré si les personnes demeurent silencieuses ou parlent à voix basse
Réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 250 personnes par salle - Doivent demeurer assises - Le masque peut être retiré si les personnes demeurent silencieuses ou parlent à voix basse
Cérémonie de reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 250 personnes par salle - Doivent demeurer assises - Le masque peut être retiré si les personnes demeurent silencieuses ou parlent à voix basse
Bals de finissants	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 250 personnes - Danse permise - Pas de distanciation physique - Activité réservée uniquement aux étudiants du secondaire

	PALIER VERT
Activité de nature événementielle ou sociale dans une salle louée ou un lieu public intérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum 25 personnes par salle (distanciation et masque) - Nourriture et alcool autorisés en position assise
Lieu public extérieur, incluant les chapiteaux et à l'exclusion des bals de finissants (voir note 1)	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 50 personnes - Distanciation entre les personnes

Note 1

Les chapiteaux fermés de chaque côté sont considérés comme des salles intérieures. Les règles liées aux *Activités de nature événementielle ou sociale* dans une salle louée ou un lieu public intérieur s'appliquent. Lorsque le chapiteau a seulement un toit, il est considéré comme un lieu public extérieur. Les règles liées aux *Activités privées de nature événementielle ou sociale dans un lieu public extérieur* s'appliquent alors.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/plan-deconfinement>

SPHQ | Société
des professeurs d'histoire
du Québec

La référence en enseignement de l'histoire au Québec



C.P. 311

Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

J3V 5G8

www.sphq.quebec